

PROJETS DE TEXTES ET ACCORDS INTERNATIONAUX
APPROUVES PAR LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 5 HJJA 1429 (4 DECEMBRE 2008)
ET DEVANT ETRE EXAMINES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

PROJET DE LOI

- . **Projet de loi n° 05-06 modifiant et complétant l'article 32 du dahir n° 1-57-187 du 24 jourmada II 1383 (12 novembre 1963) portant statut de la mutualité.**

PROJET DE DECRET

- . **Projet de décret n° 2-08-678 pris pour l'application des dispositions de la loi n° 40-04 portant statut des crèches privées.**

ACCORDS INTERNATIONAUX

- 1°- **Convention faite à Riga le 24 juillet 2008 entre le Royaume du Maroc et la République de Lettonie tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu.**
* **Projet de loi n° 49-08 portant approbation quant au principe de la ratification de ladite convention.**
- 2°- **Accord-cadre de coopération dans le domaine de la pêche et des ressources halieutiques fait à Abidjan le 1er juin 1999 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Côte d'Ivoire.**
- 3°- **Accord de coopération dans le domaine de l'interdiction agraire et de la protection des végétaux, fait à Rabat le 30 mars 2005 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Turquie.**
- 4°- **Accord de coopération en matière de santé vétérinaire, fait à Rabat le 30 mars 2005 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Turquie.**
- 5°- **Accord portant création d'une commission mixte de coopération fait à Rabat le 6 avril 2005 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Madagascar.**
- 6°- **Accord-cadre de coopération fait à Rabat le 6 avril 2005 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Madagascar.**

- 7°- Accord de coopération dans le domaine du tourisme fait à Rabat le 6 avril 2005 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Madagascar.**
- 8°- Accord de coopération fait à Rabat le 4 avril 2006 entre le Royaume du Maroc et la République de Madagascar dans le domaine de l'aménagement du territoire.**
- 9°- Note d'entente faite à Rabat le 26 mars 2005 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat de Koweït relative à la coopération dans le domaine de la protection et de la conservation de l'environnement.**